

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 3 décembre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue **le 2 décembre 2019** à 19h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Daniel Braün Monsieur Charles Brochu
 Monsieur Eric Courteau Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Fernand Leclerc Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire/trésorier par intérim est aussi présent.

----- **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le directeur général par intérim, monsieur Michel Perreault, déclare avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil, à savoir :

Maire	Herman Herbers
Conseiller district #1	Daniel Braün
Conseiller district #2	Fernand Leclerc
Conseiller district #3	Eric Courteau
Conseiller district #4	Johnny Vander Wal
Conseiller district #5	Sylvie Giroux
Conseiller district #6	Charles Brochu

----- **2019-237 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019
 - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2019
4. Correspondance
5. Divers comités
 - 5.1 Wales Home, 506 Route 243 – Demande d'appui à la CPTAQ pour le lot 6 198 278
6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Avis de motion, Adoption de règlement et dispense de lecture
 - 7.1 Adoption du règlement numéro 564 visant à modifier le règlement de zonage numéro 446 et ses amendements afin d'agrandir la zone RA1 à même une partie de la zone AFD18 et de créer la zone EXT7 à même une partie de la zone AF16
8. Affaires nouvelles et suivies
 - 8.1 Acceptation du calendrier des séances de conseil 2020
 - 8.2 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité + de 20\$
 - 8.3 Me Marthe Gauthier – Résolution pour une mainlevée sur le lot 6 085 253

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim,

- 8.4 Contrat de déchets – Cession en faveur de Sani-Estrie inc. du contrat octroyé le 4 septembre 2018 à Daniel Traversy et Fils inc.
- 8.5 Dates de collecte des gros rebuts pour l'an 2020
- 8.6 SGMR – Point de dépôt et collecte des arbres de Noël
- 8.7 Approbation du contrat de travail – Sylvain Gagnon
- 8.8 Approbation du contrat de travail – Julie Létourneau
- 8.9 Gestim – offre de service pour inspection municipal 2020
- 8.10 Carrefour Jeunesse Emploi – Demande de participation au trio étudiant Desjardins pour l'année 2020
- 8.11 Journal L'Étincelle Offre de publication de souhaits du temps des Fêtes
- 8.12 Demande d'appui et demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local
- 8.13 Société d'Histoire du comté de Richmond – Demande de dons
- 8.14 Salon du Patrimoine agricole de Cleveland – Demande de dons
- 8.15 Les Cercles de Fermières du Québec – Demande de dons
- 8.16 William Bertrand, Collège du Séminaire de Sherbrooke, demande de dons pour la Fondation Québécoise du Cancer
- 8.17 Résolution d'appui aux Commissions scolaires
- 8.18 Varia
9. Rapport des activités de Monsieur le Maire
10. Période de questions pour le public
11. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 13 janvier 2020

2019-238 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-238-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019 soit adopté tel que présenté.

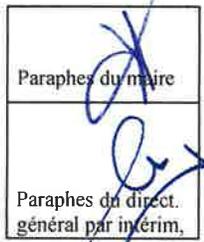
2019-238-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2019 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2019-239 DIVERS COMITÉS

2019-239-1 WALES HOME 506 ROUTE 243 – DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ POUR LE LOT 6 198 278

CONSIDÉRANT QUE Mme Brendalee Piironen, mandataire de Wales Home a déposé une demande de permis afin d'agrandir le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement projeté est en dehors de l'aire de droit acquis reconnu par la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE la demande nécessite la modification du règlement de zonage afin d'agrandir la zone Ra1, dans laquelle est autorisé l'usage projeté;

CONSIDÉRANT QUE Le projet de règlement est adopté et conforme aux objectifs du plan d'urbanisme et du schéma d'aménagement de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE Le projet n'aura pas d'impacts négatifs sur le milieu agricole;

CONSIDÉRANT QUE Le projet permettra à une entreprise florissante d'expansionner et de répondre à un besoin de la communauté;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc

Appuyé par le conseiller Daniel Braün

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPUYER la demande d'utilisation auprès de la CPTAQ à des fins autres que l'agriculture du lot 6 198 287, 506 route 243- Wales Home;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim, monsieur Michel Perreault, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs au dossier.

2019-240 FINANCE

2019-240-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer au montant de 43 409,591\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim,

**2019-240-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET
DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER
RAPPORT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 101 540,97\$ et d'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 1 611,91\$ tel que présenté aux membres du conseil.

**2019-240-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DAS ET DES FRAIS DE
DÉPLACEMENTS**

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les frais de déplacements au montant de 3 400,06\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de novembre 2019 au montant de 19 447,94\$ et les déductions à la source du mois d'octobre 2019, au montant de 9 332,55\$.

2019-241 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT

**2019-241-1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 564 VISANT À MODIFIER
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446 ET SES
AMENDEMENTS AFIN D'AGRANDIR LA ZONE RA1 À
MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE AFD18 ET DE CRÉER
LA ZONE EXT7 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE AF16**

ATTENDU QUE la municipalité de Canton du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

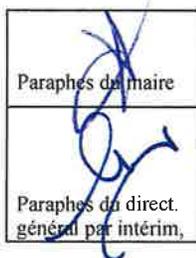
ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors de la consultation publique, il n'y a eu aucune demande de modification au libellé du règlement;

ATTENDU QUE le règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 27 novembre 2019;

ATTENDU QU' il y va de l'intérêt public;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



EN CONSÉQUENCE :

il est proposé par le conseiller Daniel Braün
appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
et résolu unanimement

Que soit adopté le règlement numéro 564, conformément aux
dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de
règlement est remis à tous les membres du conseil.

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2019-242 ACCEPTATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DE CONSEIL 2020

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le
conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le
calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en
fixant le jour et l'heure du début de chacune;

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par le conseiller Johnny Vander
Wal, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu :

QUE le calendrier, ci-après présenté, soit adopté relativement à la tenue des
séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront à la salle du
conseil, au 292 chemin De la Rivière à Canton de Cleveland :

CALENDRIER 2020 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

MOIS	DATE
Janvier	13 janvier 2020 à 19h30
Février	3 février 2020 à 19h30
Mars	2 mars 2020 à 19h30
Avril	6 avril 2020 à 19h30
Mai	4 mai 2020 à 19h30
Juin	1 ^{er} juin 2020 à 19h30
Juillet	6 juillet 2020 à 19h30
Août	3 août 2020 à 19h30
Septembre	MARDI le 8 septembre 2020 à 19h30
Octobre	5 octobre 2020 à 19h30
Novembre	2 novembre 2020 à 19h30
Décembre	7 décembre 2020 à 19h30

* Les séances ordinaires du Conseil municipal se tiennent le 1er lundi de chaque
mois.

* La séance du mois de janvier se tient le 2e lundi

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphes du maire
 Paraphes du direct. général par intérim.

- * Si le jour fixé pour une séance ordinaire est férié, la séance a lieu le jour juridique suivant.
- * Lorsque le jour fixé pour une séance ordinaire échoit un jour déclaré férié par la loi ou par le présent règlement, et que le jour juridique suivant constitue le premier jour non férié du mois, à l'exclusion du samedi et le dimanche, l'assemblée est alors reportée au lundi suivant.
- * L'année d'une élection régulière, lorsqu'il y a scrutin, la séance ordinaire du conseil du premier lundi de novembre est déplacée au deuxième lundi qui suit le jour du scrutin.
- * Lorsqu'une majorité des membres du conseil est en élection, il ne peut être tenu de séance ordinaire qu'après la "proclamation d'élus" d'un nombre suffisant d'entre eux établissant une majorité au sein du Conseil.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la direction générale, conformément à la loi qui régit la municipalité, ainsi que sur notre site internet et sur notre calendrier des événements.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ + DE 20\$

La liste des personnes endettées envers la municipalité de plus de 20\$ a été déposée à la table du conseil.

2019-243 ME MARTHE GAUTHIER – RÉOLUTION POUR UNE MAINLEVÉE SUR LE LOT 6 085 253

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland détient une hypothèque consentie en sa faveur par LES INVESTISSEMENTS CAPITAL IV INC. aux termes d'un acte de vente avec solde de prix de vente publié à Richmond sous le numéro 23 213 089 visant l'immeuble suivant :

DÉSIGNATION

Un terrain vacant connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS QUATRE-VINGT-CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE-TROIS (6 085 253), CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière de Richmond.

Sans bâtisse dessus construite et situé au 2 rue du Boisé, Canton de Cleveland, province de Québec, J0B 2H0, Canada, circonstances et dépendances.

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland a reçu le paiement partiel de la somme due aux termes de l'hypothèque susmentionnée, suite à la vente du terrain susmentionné.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par interim.

ATTENDU QU' une mainlevée partielle est requise suivant le paiement reçu.

AUTORISATION

IL EST RÉSOLU d'autoriser la signature de la mainlevée partielle concernant l'hypothèque et l'immeuble ci-haut mentionnés.

MANDATAIRES

IL EST RÉSOLU de mandater Monsieur Herman Herbers, Maire et Monsieur Michel Perreault, CPA, CMA, directeur général par intérim, à signer pour et au nom de la municipalité du Canton de Cleveland tous les documents nécessaires ou utiles à la signature de la mainlevée partielle.

IL EST RÉSOLU de mandater Me Marthe Gauthier, Notaire, aux fins de procéder à la préparation et à la rédaction de la mainlevée partielle ainsi que de procéder à sa publication.»

2019-244 CONTRAT DE DÉCHETS – CESSIION EN FAVEUR DE SANI-ESTRIE INC. DU CONTRAT OCTROYÉ LE 4 SEPTEMBRE 2018 À DANIEL TRAVERSY ET FILS INC.

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2018-171, ce conseil adjugeait à l'entreprise Daniel Traversy et Fils inc. un contrat relatif au ramassage, au transport et à l'enfouissement des déchets solides;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat donnait suite à la soumission déposée par Daniel Traversy et Fils inc. dans le cadre de l'appel d'offres numéro 2018-11;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat se termine le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE par une lettre datée du 18 septembre 2019, Daniel Traversy et Fils inc. demande à la Municipalité son consentement pour procéder à la cession de ce contrat en faveur de Sani-Estrie inc. en raison d'une impossibilité de continuer le contrat;

CONSIDÉRANT QUE Sani-Estrie inc. est prête à continuer l'exécution du contrat aux mêmes termes et conditions que ceux prévus dans le document d'appel d'offres numéro 2018-11;

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim.

CONSIDÉRANT QU'

en vertu des documents d'appel d'offres, Daniel Traversy et Fils inc. ne peut céder ou autrement aliéner l'exécution du contrat ainsi que les droits et obligations en découlant à moins d'une autorisation écrite de la Municipalité.

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité accepte une cession imparfaite de contrat en faveur de Sani-Estrie inc., telle cession ne libérant pas Daniel Traversy et Fils inc.

CONSIDÉRANT QU'

il est dans l'intérêt de la Municipalité de consentir à cette cession imparfaite de contrat afin de maintenir le ramassage, le transport et l'enfouissement des déchets solides sur son territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

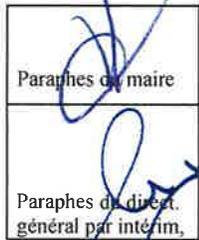
QUE la Municipalité autorise la cession imparfaite du contrat octroyé le 4 septembre 2018, par sa résolution numéro 2018-171, à Sani-Estrie inc.

QUE cette cession imparfaite de contrat est conditionnelle à la transmission par Sani-Estrie inc. d'une résolution de la société acceptant cette cession imparfaite, d'un cautionnement d'exécution au montant de 25 % du prix du contrat, tel qu'exigé aux termes de l'appel d'offres numéro 2018-11, d'une preuve d'assurance-responsabilité de 2 000 000 \$, de l'attestation fiscale de Revenu Québec, de l'attestation de la CNESST ainsi que de tous les autres documents requis aux termes de l'appel d'offres numéro 2018-11.

QUE cette cession imparfaite de contrat soit faite selon les mêmes termes, conditions et modalités que ceux prévus à l'appel d'offres numéro 2018-11.

QUE la Municipalité libère la caution d'exécution donnée par Daniel Traversy et fils dès la réception de la caution d'exécution fournie par Sani-Estrie inc.

QUE le directeur général par intérim, Michel Perreault, CPA, CMA, soit autorisé à signer au nom de la Municipalité tout document nécessaire aux fins de la présente résolution.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

2019-245 DATES DE COLLECTE DES GROS REBUTS POUR L'AN 2020

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement de fixer pour l'année 2020, les dates de la collecte des gros rebuts, soit : le 14 mai 2020, le 23 juillet 2020 et le 15 octobre 2020;

Que la compagnie Sani-Estrie en soit avisée par courriel et que les citoyens soient avisés dans « Le Jaseur » et sur le site Internet.

2019-246 SGMR – POINT DE DÉPÔT ET COLLECTE DES ARBRES DE NOËL

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu de procéder à une collecte porte-à-porte dans notre municipalité pour ramasser les arbres de Noël les 7 et 8 janvier 2020. Les employés de voirie feront la collecte des sapins de Noël aux résidences de la municipalité durant ces 2 jours et les citoyens seront informés en décembre dans le journal de la municipalité « Le Jaseur ». Les sapins devront être déposés à l'entrée de leur cour au plus tard pour le lundi 6 janvier 2020 avant 7 h A.M. Après cette date, les employés n'auront pas l'obligation de retourner sur place pour effectuer le ramassage, si lors de leur passage le sapin n'était pas déposé.

D'AUTORISER également un point de dépôt pour les sapins de Noël dans la cour de la municipalité du Canton de Cleveland, disponible jusqu'au 10 janvier 2020 avant 8 h A.M., offert aussi aux citoyens des municipalités environnantes.

2019-247 APPROBATION DU CONTRAT DE TRAVAIL À MONSIEUR SYLVAIN GAGNON

CONSIDÉRANT QUE l'entente de travail signée avec Sylvain Gagnon le 5 novembre 2018 est venue à échéance le 5 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les parties en sont venues à une entente pour le renouvellement de cette dernière selon les termes et conditions, tels qu'énumérés dans le document présenté aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le présent conseil autorise la signature de la dite entente;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, Herman Herbers et le directeur général par intérim à signer le renouvellement de l'entente de travail pour une durée de (2) deux ans incluant une année option et selon les termes et conditions tels que présentés.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim,

2019-248 APPROBATION DU CONTRAT DE TRAVAIL À JULIE LÉTOURNEAU

CONSIDÉRANT QUE l'entente de travail signée avec Julie Létourneau le 16 janvier 2017 viendra à échéance le 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les parties en sont venues à une entente pour le renouvellement de cette dernière selon les termes et conditions, tels qu'énumérés dans le document présenté aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le présent conseil autorise la signature de la dite entente;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire, Herman Herbers et le directeur général par intérim à signer le renouvellement de l'entente de travail pour une durée de (3) trois ans et selon les termes et conditions tels que présentés.

2019-249 GESTIM – OFFRE DE SERVICE POUR INSPECTION MUNICIPALE 2020

ATTENDU QUE la compagnie *Gestim* dépose une offre de service (2019-INSP-535) en urbanisme à la municipalité;

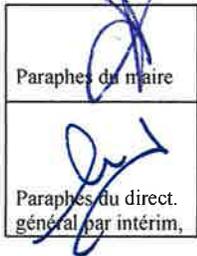
ATTENDU QUE cette offre inclut le service d'urbanisme pour 1 journée par semaine pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars;

ATTENDU QUE cette offre inclut le service d'urbanisme pour 2 jours par semaine pendant la période du mois d'avril au mois d'octobre;

ATTENDU QUE la compagnie *Gestim* confirme que sur une base ponctuelle, il est toujours possible d'augmenter les heures avec un court préavis;

ATTENDU QUE cette offre de service se termine le 31 décembre 2020;

DANS LES CIRCONSTANCES, il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement d'accepter l'entente de la compagnie *Gestim* qui a été déposée le 27 novembre 2019.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

2019-250 TRIO DESJARDINS 2020 – DEMANDE DE PARTICIPATION 2020

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser la participation au Trio Desjardins 2020 avec un montant de 500\$ à inscrire dans la liste des dons 2020 lors de l'adoption du budget 2020.

----- JOURNAL L'ÉTINCELLE – OFFRE DE PUBLICATION DE SOUHAITS DU TEMPS DES FÊTES

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette offre.

2019-251 DEMANDE D'APPUI ET DEMANDE DE CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS POUR FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement que le conseil municipal avise qu'en vertu des informations disponibles et de l'état du dossier actuel, il n'est pas en mesure de donner suite à la demande d'appui.

2019-252 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU COMTÉ DE RICHMOND – DEMANDE DE DONS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement :

D'autoriser un don au montant de 500\$ à la Société d'histoire du comté de Richmond pour l'année 2019. Que cette dépense non prévue au budget 2019 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2019 »;

D'autoriser un don au montant de 500\$ à la Société d'histoire du comté de Richmond pour l'année 2020;

QUE cette dépense soit prévue lors de l'adoption du budget 2020.

----- SALON DU PATRIMOINE AGRICOLE DE CLEVELAND – DEMANDE DE DONS

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion de conseil.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim,

2019-253 LES CERCLES DE FERMIÈRES DU QUÉBEC – DEMANDE DE DONS

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d'autoriser un don au montant de 100,00\$ pour Les Cercles de fermières du Québec.

QUE cette dépense non prévue au budget 2019 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2019 ».

**WILLIAM BERTAND, COLLÈGE DU SÉMINAIRE DE SHERBROOKE,
DEMANDE DE DONS POUR LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU
CANCER**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

RÉSOLUTION D'APPUI AUX COMMISSIONS SCOLAIRES

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande d'appui.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de monsieur Charles Hodge sur le point suivant :

- Internet haute vitesse

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim.

2019-254 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que la séance soit levée à 20h51.


Herman Herbers, Maire


Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 3e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-neuf.


Herman Herbers, Maire